

GOUVERNANCE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

MENTION RISQUES ET ENVIRONNEMENT

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master forme des professionnels **capables de porter des projets stratégiques dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques environnementaux.**

La première année est mono-disciplinaire et vise à former aux connaissances fondamentales du droit public, avec une spécialisation forte en droit de l'environnement, droit de l'urbanisme et droit des ressources naturelles. À cette fin, la plupart des enseignements sont communs avec la première année du master Droit de l'environnement. L'obligation d'assister aux conférences-débats organisées par les étudiants de la deuxième année de master permet de lier les étudiants des deux années et d'affiner la spécialisation.

La deuxième année est pluridisciplinaire et vise trois objectifs :

- ❑ Développer une expertise sur la connaissance des risques et des enjeux environnementaux : apprendre à identifier, à caractériser et à apprécier les différents aléas, estimer les risques encourus pour le présent et l'avenir, mettre en œuvre des dispositifs permettant de prévoir, de prévenir ou de gérer ces risques
- ❑ Proposer une formation en droit, économie et ingénierie : offrir aux étudiants un enseignement diversifié et pluridisciplinaire de haut niveau, en lien avec des professionnels issus des secteurs publics et privés sur la réalisation de projets d'études
- ❑ Rassembler des étudiants de profils différents, juristes, économistes et ingénieurs, leur apprendre à travailler ensemble, en développant leur complémentarité et un esprit d'équipe

■ COMPÉTENCES VISÉES

- ❑ Acquérir une expertise approfondie sur le thème du risque et de l'environnement
- ❑ Développer la capacité intellectuelle à dialoguer avec plusieurs disciplines
- ❑ Se préparer à travailler en équipe dans une structure publique ou privée
- ❑ Être capable d'apporter une expertise juridique dans le contexte d'un projet complexe
- ❑ Maîtriser l'anglais

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les compétences acquises durant le master permettent de s'orienter vers le secteur privé (bureau d'étude, cabinet d'experts, entreprise, milieu associatif, etc.) ou vers le secteur public (collectivité territoriale ou fonction publique d'État). Afin de faciliter cette insertion professionnelle, un **stage de 5 à 6 mois** est prévu à partir du mois de mars, en entreprise, en institution publique, au sein d'un laboratoire de recherche, etc., selon le projet professionnel de l'étudiant.

TYPES D'EMPLOI

- ❑ Administrateur territorial
- ❑ Cadre administratif territorial
- ❑ Conseiller juridique
- ❑ Conseiller en développement local
- ❑ Expert juridique
- ❑ Juriste d'entreprise
- ❑ Chargé de projet

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un **Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent**, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme monmaster.gouv.fr, **entre le 25 février et le 24 mars 2025.**

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme monmaster.gouv.fr à **partir du 2 juin 2025.**

Pour les parcours sous statut alternant, **la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025.**

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à **son inscription au sein de l'établissement d'accueil.**

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront **via le portail de candidature e-candidat** de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux obligatoires	9
Droit du contentieux administratif	
Droit de l'urbanisme	
Droit du contentieux constitutionnel	
UE2 - Ouverture	6
Droit et politique de l'Union	
Conférences-débats	
Gestion budgétaire et comptable	
UE3 - Travaux dirigés	6
Droit de l'urbanisme	
Droit du contentieux administratif	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
Enseignements complémentaires	6
Principes du droit public	
Droit des collectivités territoriales et des intercommunalités	
Droit fiscal	

SEMESTRE 2	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux obligatoires	9
Droit de l'environnement	
Droit des contrats publics	
UE2 - Ouverture	6
Droit des interventions locales	
Libertés et droits fondamentaux comparés	
Droit de la fonction publique	
UE3 - Travaux dirigés	6
Droit de l'environnement	
Droit des contrats publics	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
Enseignements complémentaires	6
Droit des ressources naturelles	
Droit public économique	
Procédure administrative contentieuse	

SEMESTRE 3	
	ECTS
UE1 - Analyse et gestion de l'environnement	13
Économie de l'environnement	
Évaluation économique des politiques environnementales	
Droit de l'environnement	
Ressources naturelles	
Droit de la pollution de l'air	
UE2 - Analyse et gestion des risques environnementaux	8
Risques naturels et technologiques	
Droit des risques	
Politiques environnementales et des risques	
Droit des déchets	
Psychologie du risque	
UE3 - Management QSE	3
Management QSE	
UE4 - Projets interdisciplinaires	6
Débats	
Conférences et projets	
Ateliers d'étude de cas	
Semaine du risque	

SEMESTRE 4	
	ECTS
UE Professionnalisation	30
Stage obligatoire (mémoire et soutenance)	

1 SEMESTRE = 30 ECTS

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT

Institut de Droit de l'Environnement

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

☎ 04 78 78 74 92

✉ ide@univ-lyon3.fr

RESPONSABLE

Victoria CHIU

✉ victoria.chiu@univ-lyon3.fr

MODALITÉS PARTICULIÈRES

Master co-accrédité Université Jean Moulin Lyon 3, Université Lumière Lyon 2, École Centrale de Lyon

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR